

Image not found or type unknown



## Enceinte et payé à la commission

Par **FLODAC**, le **29/01/2013 à 11:32**

Bonjour, rnrnJe travail chez un concessionnaire automobile depuis 1 an et demi, et je suis enceinte de 2 mois. Je suis payé environ 800euros de fixe et le reste, c'est en commission. ( même si en ce moment, on ne vend plus, et j'ai limite le SMIC voir moins !!!)rnrnComment va t on me calculer mon salaire, quand je serais en arrêt mat. ?rnrnEt comme j'ai quelques soucis à cause de ma situation, je vais peut être prendre un arrêt là bientôt, pour me reposer un peu... comment von t il me payer ?rnrnMerci pour vos réponses.rnrnCordialement